

Justificatif généré le 22/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

22/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289083>

N° d'annonce :

602664

Aux termes d'un acte SSP en date à RUNGIS du 19/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination :

KORE

Siège : 1, avenue de Normandie, 94150 RUNGIS

Durée : 99 ans

Capital : 300 000 €

Objet : toutes activités de négoce en gros, de commissionnaire, d'importation, d'exportation de fruits et légumes et de tous produits alimentaires ; toutes prestations de services liées à l'activité ci-dessus.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Serge COHEN, demeurant 14 bis rue Archereau, 75019 PARIS.

La Société sera immatriculée au RCS de CRETEIL.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGBxTMP5



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGBxTMP5>